



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 123785

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le sous-effectif d'inspecteurs de permis de conduire dans le département de l'Isère. Une telle situation a des conséquences préjudiciables sur l'activité des auto-écoles qui ne peuvent présenter suffisamment de candidat au permis de conduire faute de place, mais également sur les candidats eux-mêmes qui doivent attendre plusieurs mois pour se présenter ou se représenter aux épreuves du permis de conduire, ce qui nécessite des cours de conduite supplémentaires et donc des frais en plus. En conséquence, il lui demande quelles mesures urgentes il envisage de prendre afin de remédier à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123785

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12741

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)